

Le recours à la grève, une épée à double tranchant



©Zitar
i/Archi
ves
Libert
é

Le secteur de l'éducation a connu et va sans nul doute connaître encore cette année des perturbations. Et pourquoi cette année serait-elle différente des précédentes ? Les années scolaires passent et se ressemblent comme les anneaux d'une même chaîne. Les élèves et leurs parents vivent un stress permanent chaque année, car ils savent que les syndicats des enseignants du moyen et du secondaire ne vont pas déroger à la règle, convaincus à présent qu'ils trouveront toujours une occasion quelconque pour prétexter une grève et revenir en charge pour manifester leur désir d'en découdre avec le ministère pour se faire entendre.

Le pays est, depuis un certain nombre d'années, secoué par une crise quasi permanente liée pour partie aux grèves répétitives des syndicats tous corps confondus, nous allons nous intéresser particulièrement à celles provoquées par les représentants des syndicats des enseignants.

Malgré les compromis pleins de promesses pour les enseignants, les grèves n'ont pas cessé pour autant. Les années connaissent régulièrement leur lot de débrayages et de grèves, qui, en réduisant considérablement le quantum horaire, ont, par conséquent, impacté de manière négative sur la qualité de l'enseignement. Cette année n'a pas de raison pour déroger à la règle et s'annonce même plus compromettante avec la radicalisation des syndicats. Dès le début de cette année, les enseignants sont montés encore au créneau. Les syndicats des enseignants tous réunis ont observé, le 17 octobre 2016, une grève générale de deux jours, qui a été suivie de deux autres jours les 24 et 25 octobre 2016. Ils ont remis cela cette semaine et comptent le faire autant de fois que nécessaire pour faire pression jusqu'à ce que le ministère de l'Éducation nationale réponde favorablement à

leurs revendications, particulièrement celles relatives au départ à la retraite sans condition d'âge, considérant que la fonction d'enseignement est classée parmi les fonctions qui présentent plus de pénibilité.

Le recours à la grève devenu le moyen le plus prisé pour se faire entendre, d'aucuns se posent cette ennuyeuse question : n'y aurait-il pas d'autres moyens pour se faire entendre ? Pourquoi ces antagonistes ne laissent-ils pas les élèves à l'abri de leurs arènes d'ostentations ? Deux questions viennent à l'esprit : a-t-on définitivement perdu cette conscience qui est censée cogner sans cesse dans les esprits des uns et des autres et dont l'unique objectif est

de protéger les enfants ? Les enseignants auraient-ils oublié réellement la noblesse de la mission pour laquelle ils ont choisi ce métier ?

Ce faisant, ne pensent-ils pas qu'ils aggravent la situation de ces innocents, qui est déjà suffisamment inquiétante ? Tous les observateurs s'accordent à dire que le niveau scolaire est en déclin. Les parents et leur progéniture assistent, impuissants, à cette descente aux enfers devant le silence total de la classe politique et son indifférence.

En essayant de comprendre les raisons qui motivent les enseignants à choisir ce moyen extrême, on déduirait que même si on peut parler d'outrance, il n'est pas abusif de reconnaître le bien-fondé de leurs revendications. Il existe, en effet, plusieurs exemples d'injustice dont les enseignants se disent victimes et qui justifieraient la récurrence de leurs actions revendicatives et démontrent la désuétude et le caractère pernicieux de cette forme de lutte qu'est la grève particulièrement dans le contexte actuel de déliquescence du système éducatif.

Aux yeux des parents, il est absurde et inacceptable de voir, des journées durant, leurs enfants rentrer à la maison ou traîner dehors avec tous les risques que cela suppose.

Les enseignants prêtent le flanc aux critiques de l'opinion, particulièrement à celles des parents d'élèves qui n'arrivent pas à comprendre les raisons profondes et parfois inavouées qui sous-tendent l'entêtement des enseignants. Les mauvaises conditions de vie, résultante d'un mauvais traitement salarial, ont fini par les plonger dans un état psychologique défavorable à la qualité d'enseignement. Ils ont choisi le chemin du sacrifice des enfants, de la grève.

L'école, leur lieu de travail jadis considéré comme le milieu le plus aseptisé, est devenue à présent un endroit truffé de risques, risques de délinquance, risques d'agression, etc. Alors que l'élève, qui est aussi un enfant, doit être en sécurité où qu'il soit et surtout protégé contre toute forme d'agression.

Devant tant d'adversités insoutenables, les regards souvent se désaxent pour se comparer aux autres sociétés : d'abord celles qui, comme la nôtre, souffrent des mêmes affres, et puis d'autres, celles qui s'en sont sorties.

Au demeurant, un seul pays au monde s'est distingué des autres, où le recours à la grève est interdite aux enseignants : l'Allemagne. Cela n'a pas diminué des droits syndicaux des représentants des enseignants et ce n'est pas pour autant que leurs droits ont été bafoués, même qu'ils les ont toujours obtenus sans difficulté et surtout sans passer par ce type de moyens. Les Allemands veillent, dans leurs actions de revendication, à éviter tout risque qui exposerait les enfants à un quelconque danger, car il s'agit de danger en effet. Mais, dans notre pays, on ne lui prête plus l'attention voulue ; si bien que la journée de grève est devenue synonyme de journée de repos, d'ailleurs, à ce sujet, l'Algérie, depuis plusieurs années, a battu le record des journées ouvrables sans travail pour cause de grève, tantôt des enseignants, tantôt des élèves eux-mêmes, tantôt du personnel administratif, sans comptabiliser les journées fériées, les absences des enseignants ou celles des élèves aux cours pour des raisons de santé ou pour d'autres empêchements, en sus des cas de force majeure, "tempête de neige par exemple..."

Les enseignants, auxquels on attribue, à juste titre d'ailleurs, le dicton : "L'enseignant a failli être un prophète", ont-ils tous disparu et été remplacés par ces nouveaux illuminés qui, au même titre que le reste de toute la société, ont été piégés par les délices de la vie moderne, au dédain de leur mission éducative ? Auraient-ils oublié qu'ils sont différents des autres de par la nature même de leur travail ? Auraient-ils oublié que le ferronnier travaille sur du fer, le menuisier sur du bois, le couturier sur du tissu, etc. Et l'enseignant sur des enfants innocents, les êtres les plus précieux pour leurs parents ?

Aurait-on oublié cet enseignant à la carrure chétive dont le salaire ne parvenait même pas à subvenir aux besoins de sa famille ? Aurait-on oublié cet enseignant vêtu toujours de la même façon avec cette veste grisâtre dont les manches étaient constamment blanchies par la craie à force d'écrire au tableau ?

À quand la revalorisation de cette profession et le rétablissement d'une école paisible et performante ? Jusqu'à quand attendrons-nous une école débarrassée de son caractère extraverti, une école, clé de voûte d'une nouvelle société qui concilie les éléments vitaux des différents rouages éducatifs ?

Si le droit à la grève est reconnu, il est juste que ce droit, à l'instar des autres droits citoyens, a des limites à ne pas franchir, en ce sens que non seulement la grève porte préjudice aux droits des élèves à un enseignement de qualité, mais également précipite la décrépitude de l'enseignement, déjà très éprouvé par les insuffisances qu'il traîne depuis l'indépendance.

Il est important et urgent d'interpeller les consciences des pères de famille qui sont dans ces mêmes enseignants, pour revoir les démarches qu'ils entreprennent pour aboutir à leurs desseins et favoriser d'autres mesures pour se faire entendre, car quelle que soit la justesse de la cause pour laquelle ils empêchent les enfants de cours, elle est rejetée au vu du désastre irréparable commis. Tous les discours confondus qui colporteront les idées de pouvoir rattraper les heures perdues sont des discours démagogiques et mensongers pour la simple raison que chaque heure de cours perdue ne pourra jamais être rattrapée, et même si on essayait de le faire, ce serait toujours au détriment d'autres cours que l'enfant aurait ratés pour cause de rattrapage. Plus grave encore, certains enseignants n'hésitent pas à recourir aux cours de soutien payants. Aussi, quelle que soit l'ingéniosité de ces idées, elles ne permettront jamais de réparer ces heures, ô combien importantes dans la vie d'un enfant.

De même qu'organiser des examens à dates échues après les jours de grève juste pour éviter des années blanches cause des dégâts insurmontables aux élèves.

Pour en découdre avec cette question qui pourrait déranger plus d'un "enseignant", auquel viendrait à l'esprit que le fait d'avoir été lésé par l'administration lui conférerait le droit d'être indifférent à l'égard des élèves et de les priver de cours qu'il est censé leur prodiguer.

Les enseignants devraient refuser d'être instrumentalisés car, à terme, cela portera préjudice à la profession, à l'éducation des élèves et à la société en général.

Aussi, l'idéal est d'arrêter définitivement les grèves dans ce secteur, car elles ne font qu'aggraver les choses.

Dans le contexte actuel de déliquescence de l'école algérienne, il serait grand temps de méditer et d'imaginer d'autres moyens de lutte plus efficaces et moins pernicieux, faire preuve de plus de responsabilité et respecter ces élèves, qui, ne l'oublions pas, sont la raison d'être de l'enseignant.

En sus de tout ce qui a précédé, une fois les enseignants grévistes auraient eu gain de cause et auraient acquis leurs droits, cela changera quoi dans ce triste décor que nous avons décrié plus haut et qui traînera son cortège de pétaudières, s'ajoutant aux autres malaises déjà installés au sein de la société.

M. A.
Ex-journaliste et écrivain